COMMUNE DE FONTAINE SOUS PREAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2022

Date de convocation : 28 novembre 2022

Membres en exercice:

15

Membres présents

9

Dominique CHAMBON, Astrid CONSTANTIN, Francis DEBREY, Emmanuel DEMOUGE, Antoine FORGAR, Evelyne HUROT, Nadine LECOMTE, Karine MAUREY, Laurent SUBLARD formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés: Bruno CARLIER (avec pouvoir donné à Emmanuel DEMOUGE), Victoire DUFRESNE (avec pouvoir donné à Antoine FORGAR), Jean GOUVERNEUR (avec pouvoir donné à Francis DEBREY), Linda GUITTET (avec pouvoir donné à Karine MAUREY), Anne LANGARD (sans pouvoir), Philippe RUMINY (sans pouvoir).

Membres votants

9

Membres représentés :

4

Présidence

Francis DEBREY

Secrétaire

Dominique CHAMBON

OBJET: DESIGNATION D'UN REFERENT « PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE » AUPRES DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE

L'élaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) a été rendu obligatoire par la Loi du 25 novembre 2021 « visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels ».

Afin que le PICS puisse être élaboré étroitement avec les communes de la Métropole Rouen Normandie, il convient de désigner un référent qui sera l'interlocuteur des services de la Métropole sur ce dossier.

Il est proposé au conseil municipal de désigner M. Jean GOUVERNEUR.

Selne-Martel

Après avoir délibéré, le conseil municipal désigne à l'unanimité M. Jean GOUVERNEUR pour être référent « Plan Intercommunal de Sauvegarde » auprès de la Métropole Rouen Normandie.

POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE.



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RECEPTION *

CO		-	-	n	
Co	LL	EC	. 11	VΙ	16

COMMUNE DE FONTAINE-SOUS-PREAUX PLACE DE LA REPUBLIQUE 76160 FONTAINE-SOUS-PREAUX

DATE ENVOI: 05/1	12	12	2/2	2	2	12	ľ	2	2	2	1	/1	٧.	5)	(:		ı	۵	1	v	١	N	I	E	1	Ε	П	١	L	ם	1
------------------	----	----	-----	---	---	----	---	---	---	---	---	----	----	---	---	---	---	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte (n° délib ou AR, DC, CO + N° + Date)	Observations éventuelles de pré- contrôle de légalité
Demande de subvention au titre du FAA fonctionnement 2022 auprès de la MRN	Délibération n° 2022/28	egis les documents répondent à
Subvention au Club Claire Fontaine	Délibération n° 2022/29	
Subvention au Chœur Harmonia de Bihorel	Délibération n° 2022/30	
Restructuration de la mairie, restructuration de l'annexe de la mairie et requalification de la Place de la République - Attribution du marché de travaux suite à la reconsultation pour e lot 03 « gros œuvre »	Délibération n° 2022/31	
Restructuration de la mairie, restructuration de l'annexe de la mairie et requalification de la Place de la République - Attribution du marché de ravaux suite à la reconsultation pour e lot 07 « enduits sur façades »	Délibération n° 2022/32	
Restructuration de la mairie, restructuration de l'annexe de la mairie et requalification de la Place de la République – Avenants aux marchés de travaux	Délibération n° 2022/33	
Restauration de l'église – Attribution des marchés de travaux	Délibération n° 2022/34	
Convention-cadre d'adhésion aux missions optionnelles du CDG 76	Délibération n° 2022/35	
Convention d'adhésion au Pôle Santé Prévention du CDG 76	Délibération n° 2022/36	
Nomination d'un correspondant ncendie et secours	Délibération n° 2022/37	

Désignation d'un référent « Plan intercommunal de sauvegarde » auprès de la MRN	Délibération n° 2022/38	
Plan de sobriété – signature de la charte d'engagement Ecowatt	Délibération n° 2022/39	terd .
Vœu relatif à l'indexation de la DGF sur l'inflation	Délibération n° 2022/40	
Vœu de soutien au projet de Service Express Métropolitain	Délibération n° 2022/41	ASPECTACE THE TANK AND THE TANK





^{*} seuls les documents répondant à l'obligation de transmission doivent être communiqués à la préfecture